



Lettre d'informations d'Ayn

Février 2022

- Agenda participatif -

10 mars	Groupe-Projet Fête du Jardin	18h30	Mairie
16 mars	Conseil Municipal	20h30	Salle des fêtes
25 mars	Ateliers thématiques Ayn-Dullin Sous réserves	19h00	Salle des fêtes
26 mars	Conseil d'Administration CCAS	09h00	Salle des fêtes
10 et 24 avril	Élection présidentielle	08h00 – 19h00	Salle des fêtes
12 et 19 juin	Élections législatives		Salle des fêtes

- Agenda des manifestations -

23 fév.	Graines d'histoires Organisé par RézoLire et la P'tite Bibli	16h30	Bibliothèque
26 fév.	Voyage autour du monde Organisé par RézoLire et la P'tite Bibli	10h00	Bibliothèque
05 mars	Journée propre Organisée par le CIE		
05 mars	Bal folk Organisé par Savoie Solidarité Migrants Aiguebelette	20h30	Salle des fêtes de Dullin
11 mars	Carnaval des écoles		
18 mars	Présentation du scénario Négawatt par Gwennyn Tanguy Organisé par le groupe-projet Avant-Pays Solaire	20h00	Maison du Lac
07 mai	7 ^e Fête du Jardin et des Produits Locaux		

- Ayn Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale -

Le comité des fêtes d'Ayn a tenu son assemblée générale le 5 février dernier. Après avoir dépeint le portrait des membres de la nouvelle équipe élue en 2021 et rappelé l'historique de sa mise en place, la pétillante, rigoureuse et très investie présidente Sarah Novel-Godet a dressé le bilan des animations 2021.

Le mot d'ordre fut « adaptation » face aux restrictions sanitaires changeantes. Mais l'équipe a bien réussi et les tournois de pétanque sans guinguettes ont été un succès, tout comme la participation à la Fête du Jardin et des Produits Locaux, ainsi que le concours de belote venu clôturer cette belle 1^{re} année d'activité. Un succès garanti en grande partie grâce à la mobilisation d'habitants bénévoles du village que Sarah et son équipe n'ont pas manqué de remercier autour d'un repas festif bien mérité.



Le bilan financier est également positif et rassurant pour préparer à nouveau de belles festivités. Le bureau a ensuite été renouvelé après le départ d'Élodie Pivot, vice-secrétaire et Alain Damian vice-président, tous deux chaleureusement remerciés pour leur aide.

Ainsi, pour cette année 2022, Sarah Novel-Godet conserve la présidence, Delphine Chapuis le secrétariat, Emmanuelle Blanc la trésorerie, épaulée par Damien Francony. Natacha Duchesne et Jean-Bernard Rolland rejoignent la joyeuse bande respectivement aux postes de secrétaire adjointe et vice-président.

L'équipe espère bien pouvoir inaugurer le 23 juillet leur concept de Pétanguette, le fameux tournoi de pétanque suivi d'une soirée guinguette. Sont également reprogrammés une nouvelle participation à la Fête du

Jardin, un concours de belote et peut-être une animation pour le Téléthon. À l'automne, Ayn Comité des fêtes envisage un partenariat avec l'Artelier pour organiser une pucerie (braderie des couturières).

D'autres idées originales ont été évoquées comme la tenue d'un salon des friandises de France. La place du village d'Ayn promet d'être encore bien animée cette année et les suivantes !

L'équipe d'Ayn Comité des Fêtes.





Le Café Dépareillé peaufine ses projets

Objectifs 3.2, 4.8, 4.9, 4.10

La transformation de la buvette examinée

Avec l'accompagnement du CAUE de la Savoie (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), la réflexion avance quant à la requalification de la buvette du jeu de boules pour en faire un véritable lieu d'accueil et de convivialité.

Construction d'une extension, intégration des garages et de l'atelier municipal, déplacement de la bibliothèque, autant de pistes que le Groupe-Projet examine avec attention.

Un partenariat à l'étude

En parallèle, l'équipe a rencontré le collectif Grana Poplo (oui, avec deux « o ») en vue de tisser un partenariat.

Ce collectif, qui a pris naissance sur le tour du lac il y a quelques mois, se donne comme objectif de proposer un lieu autogéré de rencontres, d'animations, et de manifestations culturelles.

Lauréat du budget citoyen du Département de la Savoie pour le canton de Pont-de-Beauvoisin, ce collectif travaille actuellement à l'acquisition et à l'aménagement d'un bus, qui pourrait être un point d'accueil itinérant sur le territoire.

Si le projet se concrétise, le bus pourrait être stationné quelques semaines par an à Ayn, afin de proposer des animations locales en lien avec le Café Dépareillé.



Contact : Éric POBEL

lecafedepareille@ayn.fr

Avant-Pays Solaire, un groupe-projet branché !

Objectif 1.5

Depuis le début de l'année 2020, la commune d'Ayn héberge un groupe-projet formé d'une vingtaine d'habitant·e·s de tout l'Avant-Pays Savoyard, qui s'est donné pour mission l'émergence d'un projet d'énergie citoyenne photovoltaïque sur le territoire.

Le projet a maintenant un nom : **Avant-Pays Solaire**, les statuts de la future SAS sont quasi prêts, un groupe technique travaille actuellement sur le repérage des toits pouvant accueillir des installations de 200 kWh.

Le groupe-projet vous propose une première action autour de la **présentation du scénario Négawatt, le 18 mars prochain, à 20h à la Maison du Lac**. Ce sera aussi l'occasion de présenter Avant-Pays Solaire et son collectif.

Contact : Gwladys MATHIEU

gwladys.mathieu@ayn.fr

enr.citoyen.aps@laposte.net

Expérimentation Vélos à Assistance Électrique

Objectif 1.4

En partenariat avec la CCLA, le groupe-projet Agenda 21 s'apprête à s'équiper de deux vélos à assistance électrique.

Ces VAE seront mis à dispositions des habitant·e·s d'Ayn qui voudraient s'essayer à une mobilité plus douce.

Les modalités de prêt sont en cours de définition. Plus d'infos à venir !

Contact : Éric POBEL

eric.pobel@ayn.fr

- La Cagnotte des Mômes prépare le carnaval -

La Cagnotte des Mômes reprend du service en ce début d'année 2022 avec la préparation du Carnaval. Après une annulation en 2020, une formule restreinte sans défilé en 2021, l'équipe prévoit le retour de M. Carnaval le vendredi 11 mars 2022 ! Le thème des déguisements sera « Personnage imaginaire (de conte, BD, etc.) ».

Les parents d'élèves bénévoles créeront la structure du bonhomme le mercredi 2 mars puis les élèves d'Ayn l'habilleront et le décoreront. Les élèves de Dullin s'occuperont de la tête en rafraîchissant celle fabriquée en 2020 et toujours confinée ! Le parcours du défilé doit encore être défini mais il sera clôturé par un goûter partagé.



M. Carnaval 2020, à qui le confinement a fait perdre la tête !



- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 13 janvier 2022

1. Budget 2022 – Ouverture anticipée de crédits
2. Finances – Rectification d'erreurs dans des délibérations précédentes
 - a. Demande de subventions projet cour de l'école
 - b. Demande subventions projet cheminement piéton
3. Admission en non-valeur d'anciennes créances irrécouvrables pour 62,63 €
4. Refus d'attribution d'une subvention supplémentaire à l'Aviron Club

5. Création d'un poste d'adjoint technique territorial en vue de la titularisation d'une agente périscolaire
6. Validation de la convention de stage de la nouvelle directrice de l'école pour son accueil en mairie

N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre-compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur ayn.fr.



- Retour sur le forum habitant·e·s Ayn et Dullin -

Un contenu riche

Le groupe de travail composé d'élu·e·s des deux conseils municipaux avait préparé une série de panneaux informatifs, avec l'aide de l'Agence Alpine des Territoire – CPIE de Savoie.

Ces panneaux présentaient un diagnostic actualisé sur cinq thématiques :

- Services et équipements de proximité
- Gestion communale
- Vie sociale et animation
- Environnement, cadre de vie et économie
- Une commune nouvelle, comment ça marche ?

Les visiteurs ont ainsi pu (re)découvrir des informations sur les finances, le patrimoine, la fiscalité, ou encore la démographie des deux communes.

Ils pouvaient en outre se prononcer sur les différents scénarios possibles, notamment en ce qui concerne les mairies, les écoles et les bibliothèques.

Ces panneaux sont disponibles sur ayn.fr, accompagnés d'un espace d'expression à disposition des personnes qui n'ont pas pu se déplacer sur le forum.

Un fréquentation étonnamment faible

Alors que la population des deux communes avait demandé à être davantage impliquée dans la réflexion, le forum du 04 février a été étonnamment peu fréquenté.

À peine une quarantaine d'habitant·e·s a fait le déplacement pour prendre des renseignements sur les différents espaces thématiques, et donner leur avis.

Faut-il en conclure que la majorité des habitant·e·s sont indifférent·e·s à une éventuelle fusion ?

Quelles suites ?

Pour poursuivre la réflexion, des ateliers thématiques ouverts à tou·te·s sont prévus le **vendredi 25 mars à 19h, à la salle des fêtes d'Ayn.**

En l'absence d'inscrit·e à ce jour, la question se pose de leur maintien.



Inscriptions en mairie et sur ayn.fr

- La 7^e Fête du Jardin et des Produits Locaux en préparation -

Après une édition automnale originale en 2021, la Fête du Jardin et des Produits Locaux retrouve ses quartiers de printemps en 2022, avec une programmation le **samedi 07 mai**.

Si vous souhaitez participer à la préparation de cette édition, vous pouvez rejoindre le Groupe-Projet. La première rencontre aura lieu le **jeudi 10 mars à 18h30 en mairie**. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Inscriptions sur ayn.fr et en mairie.

Au programme :

- choix d'un thème pour 2022
- propositions d'animations
- répartition des contacts (producteurs, intervenants, etc.)



Contact : Frédéric TOUIHRAT
maire@ayn.fr

- Veillons au tri des déchets-

Les efforts de tou-te-s sont nécessaires pour que le tri des déchets soit efficace.

Dans les colonnes de tri

Les déchets triés dans les colonnes (emballages, papiers, verre) sont revendus aux filières de recyclage, ce qui contribue à financer le service de collecte de la CCLA.

Si une benne contient autre chose que ce qui devrait s'y trouver, le contenu n'est pas recyclé, et sa destruction entraîne des frais pour la CCLA.

Alors, au-delà du geste écologique que constitue le tri des déchets, c'est aussi un facteur non négligeable du coût du service pour les usagers.

En particulier, seuls certains plastiques sont collectés dans les emballages, les

autres doivent être jetés aux ordures ménagères.

Cette distinction n'évoluera qu'à partir de 2023. En attendant, chacun·e est donc invité·e à bien respecter les consignes de tri en vigueur.

Les fiches-mémos du tri sont disponibles en mairie et sur le site de la CCLA.

Au cimetière

Depuis plusieurs années, le cimetière comporte un point de tri qui ne peut fonctionner qu'avec la bonne volonté de chacun·e.

Dernièrement, le tri a été peu respecté, ce qui a entraîné un surcroît de travail pour l'employé communal. Et pendant qu'il fait ça, il ne fait pas autre chose. À bon entendeur...

Dépôt strictement réservé aux déchets du cimetière.



AU CIMETIÈRE, ON TRIE !



*Fleurs fanées, plantes
mortes, mottes, etc.
sans éléments plastiques*



AU COMPOST !



*Pots et accessoires
en bon état*



**RANGÉS
À DISPOSITION DE
QUI LES VEUT**

*Films, filets, rubans,
collerettes plastiques, etc.*



À LA POUBELLE !



- La CCLA a installé son Conseil Citoyen -

Plus de soixante-dix habitant·e·s du territoire de la CCLA se sont retrouvé·e·s le mercredi 26 janvier 2022 à la Maison du Lac pour prendre part à l'installation du Conseil Citoyen.

Répondant à l'invitation lancée par la Communauté de Communes, des personnes qui habitent et/ou travaillent sur les dix Communes de la CCLA ont bravé le froid pour intégrer cette expérience inédite qu'est le Conseil Citoyen, accueillies par le Président de la CCLA, André BOIS :

« La démocratie représentative, par laquelle des citoyen·ne·s en élisent d'autres pour les représenter dans les instances de décision, est un des fondements de notre pays. Elle a fait ses preuves depuis longtemps mais, de plus en plus, elle montre aussi ses limites. La complexification des procédures et la multiplication des dossiers éloignent peu à peu les élu·e·s des préoccupations quotidiennes de leurs concitoyen·ne·s. Une instance comme le Conseil Citoyen ne peut être qu'un « plus » pour la démocratie, en maintenant le lien avec les habitant·e·s du territoire, en se faisant à la fois oreille attentive et force de proposition, pour aider les élu·e·s dans l'exercice de leur mandat. »

Le Vice-Président en charge du Projet de Territoire, Frédéric TOUIHRAT, a remercié les présent·e·s de leur patience, près de deux années après le dernier atelier participatif qui a permis la rédaction du projet de territoire de la CCLA. En effet, le renouvellement des équipes élues, l'appropriation des dossiers et, bien sûr, la crise sanitaire, ont fortement retardé l'installation du Conseil Citoyen, créé officiellement à la fin du mandat précédent. Deux années qui ont été mises à profit par le comité de suivi du projet de Conseil Citoyen, composés d'élus municipaux et communautaires, pour esquisser les contours de cette nouvelle instance,

avec l'aide d'AGATE, l'Agence Alpine des Territoires – CPIE de Savoie.

Ce sont d'ailleurs des technicien·ne·s du pôle Concertation et dialogue territorial d'AGATE-CPIE, spécialisé·e·s dans l'animation de démarches participatives, qui ont pris les rênes de la soirée, pour inviter les participant·e·s à entrer dans le vif du sujet. Un premier temps de travail leur a permis de plancher sur la charte de fonctionnement du Conseil Citoyen et d'identifier les critères

de réussite d'une telle expérience démocratique. Qui compose le Conseil Citoyen ? Doit-il y avoir sélection ? Des élu·e·s peuvent/doivent ils·elles faire partie du Conseil Citoyen ? Comment sont choisis les sujets traités ? Quelle implication est demandée

aux membres ? Autant de questions sur lesquelles les membres du Conseil Citoyen devront s'accorder lors des séances ultérieures afin d'arrêter le cadre et les modalités de fonctionnement du groupe.

En fin de soirée, un premier sujet de travail a été proposé au Conseil Citoyen. Les personnes présentes ont pu échanger avec Éric MAISONNAVE du cabinet ID-ES, chargé d'accompagner la CCLA dans son analyse des besoins sociaux. Cette démarche, obligatoire pour toutes les intercommunalités, a pour but d'identifier les besoins du territoire en termes de services à la population, de cerner ceux qui sont déjà satisfaits et de donner des éléments de réflexion aux élu·e·s pour apporter les réponses adéquates aux besoins qui restent à satisfaire. Une quinzaine de membres du Conseil Citoyen nouvellement installé s'est portée volontaire pour constituer un groupe de travail qui échangera avec le cabinet d'études et apportera une vision complémentaire de celles des élu·e·s et des professionnel·le·s du territoire.



Selon les modalités de fonctionnement évoquées lors de la soirée, le Conseil Citoyen se verra proposer d'autres sujets de réflexion par la CCLA, et pourra également se saisir de lui-même de sujets qui lui semblent nécessiter une attention particulière.

Pour conclure, le Président et le Vice-Président ont annoncé la suite du travail avant de remercier une nouvelle fois les participant·e·s pour leur présence et leur enga-

gement auprès du territoire. Le Conseil Citoyen sera prochainement invité à se réunir de nouveau, pour préciser sa composition et son mode de fonctionnement. Des formations sont prévues afin que des volontaires puissent assurer l'animation du groupe et que le Conseil Citoyen devienne progressivement une instance autonome.



Toutes les infos sur
ccla.fr/conseilcitoyen

- En 2022, on vote ! -

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril, les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 mai.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors de ces élections, vous devez être inscrit·e·s sur les listes électorales.

Si vous êtes nouvel·le arrivant·e, présentez-vous en mairie jusqu'au 04 mars avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous préférez ne pas vous déplacer ? Vous pouvez procéder à votre inscription sur service-public.fr, jusqu'au 02 mars.

Tenue du bureau de vote

Tenir le bureau de vote lors d'un scrutin est une bonne façon de participer à la vie démocratique et de rencontrer les habitant·e·s.

Si vous souhaitez prendre un créneau, manifestez-vous en mairie. Rafrâichissements et collation offerts toute la journée.

Tél 09 62 58 75 66 secretariat@ayn.fr

Secrétariat de mairie

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h00 à 17h00

samedi de 10h00 à 12h00 en semaine paire

Bibliothèque : samedi de 10h00 à 11h45

ayn.fr

 AynEnSavoie

Rencontre avec les élu·e·s
sur rendez-vous

bibliotheque@ayn.fr

 LaPtiteBibli